

D 583 EL SALVADOR: PROCLAMATION DE LA JUNTE

Le 15 octobre 1979, une junte militaire dirigée par les colonels Gutierrez et Majano renversait le général Romero, au pouvoir depuis 1977 (cf. DIAL D 370 et 375). Elle rendait aussitôt publique la proclamation dont nous donnons le texte ci-dessous.

Dans les jours suivants, les nouveaux militaires au pouvoir proclamaient l'amnistie générale et la dissolution d'ORDEN, la célèbre milice pro-gouvernementale responsable de nombreuses exactions en milieu rural.

Le coup d'Etat a été, selon ses auteurs, déclenché pour mettre un terme à une gestion chaotique et pour faire face aux menaces de guerre civile, dont la violence débridée est actuellement le signe précurseur (cf. DIAL D 554). Les mouvements de guérilla, actifs mais divisés, ont annoncé leur intention de continuer leurs actions.

L'un des membres influents du nouveau gouvernement (cinq civils et un militaire) mis en place par la junte est M. Mayorga, recteur de l'Université d'Amérique centrale de San Salvador et inspirateur d'un rapport notable sur la violence dans le pays (cf. DIAL D 533).

Ce coup d'Etat est la première retombée d'importance de la Révolution nicaraguayenne de juillet précédent.

Note DIAL

PROCLAMATION DES FORCES ARMEES

Les Forces armées d'El Salvador,

A- pleinement conscientes de leur devoir sacré envers le peuple salvadorien et attentives aux revendications de l'ensemble de la population contre un gouvernement qui a

- 1) violé les droits de l'homme dans le pays,
- 2) suscité et toléré la corruption de l'administration et de la justice,
- 3) provoqué un véritable désastre économique et social,
- 4) méprisé profondément le pays et la noble institution militaire;

B- convaincues que les problèmes susmentionnés sont le produit de structures dépassées sur le plan économique, social et politique, lesquelles ont traditionnellement prévalu dans le pays et n'ont pas permis à la majorité de ses habitants de bénéficier des conditions élémentaires propres à les aider à s'épanouir comme êtres humains. Sans parler de la corruption et de l'incapacité du régime qui ont provoqué la méfiance du secteur privé, ce qui s'est soldé par la fuite de centaines de millions de colons (1) et traduit par une augmentation de la crise économique au détriment des secteurs populaires;

(1) monnaie du pays (NdT).

C- très au fait que les gouvernements successifs, issus les uns et les autres de scrutins scandaleusement frauduleux, ont adopté des programmes de développement inadéquats dans lesquels les timides changements de structures envisagés ont été contrecarrés par le pouvoir économique et politique des secteurs conservateurs; ceux-ci ont toujours cherché à défendre leurs privilèges traditionnels de classe dominante, au point de bloquer les efforts des secteurs sociaux les plus conscients et les plus en vue du pays qui ont exprimé leur souci de parvenir à un développement harmonieux de la population;

D- fermement persuadées que les éléments précités sont la cause essentielle du chaos économique et social ainsi que de la violence actuellement en cours; et que cette situation ne peut être maîtrisée que par l'arrivée au pouvoir d'un gouvernement garantissant l'existence d'un régime authentiquement démocratique,

ont décidé,

en vertu du caractère fondamentalement populaire de leurs membres et sur la base du droit d'insurrection qu'ont les peuples à l'heure où leurs gouvernants s'écartent du respect de la loi,

de déposer le gouvernement du général Carlos Humberto Romero et de constituer prochainement une Junte révolutionnaire de gouvernement, composée majoritairement d'éléments civils dont l'honnêteté et la compétence sont hors de doute. Ladite Junte assumera le pouvoir d'Etat dans le but de créer les conditions permettant à tous les salvadoriens de vivre en paix dans le pays et d'avoir des conditions d'existence dignes de l'être humain.

En attendant que se concrétisent les conditions nécessaires à la réalisation d'élections vraiment libres, propres à permettre au peuple de prendre position sur la situation politique et sociale chaotique que traverse le pays, les Forces armées ont décidé d'adopter un programme de salut public contenant les mesures urgentes destinées à restaurer le climat de tranquillité et à jeter les bases d'une transformation profonde des structures économiques, sociales et politiques du pays.

Les éléments constitutifs de ce programme de salut public sont les suivants:

1- Fin de la violence et de la corruption

a) en rendant effective la dissolution d'ORDEN (2) et en luttant contre les organisations extrémistes qui, par leurs agissements, portent atteinte aux droits de l'homme;

b) en faisant disparaître les pratiques de corruption dans l'administration et dans la justice.

2- Respect des droits de l'homme

a) en créant un climat favorable à la tenue d'élections vraiment libres, dans un délai raisonnable;

b) en permettant la constitution de partis de toute idéologie, de façon à renforcer le système démocratique;

(2) Milice gouvernementale dont la dissolution avait été demandée par l'OEA - cf. DIAL D 530 (NdT).

- c) en accordant l'amnistie générale à tous les exilés et prisonniers politiques;
- d) en reconnaissant et respectant le droit de syndicalisation à tous les travailleurs;
- e) en stimulant la libre expression de pensée, en accord avec les normes de l'éthique.

3- Adoption de mesures conduisant à une distribution équitable de la richesse nationale et tendant en même temps à augmenter rapidement le produit national brut

- a) en jetant des bases sûres dans le sens d'une réforme agraire;
- b) en accordant à la population de plus grandes ressources économiques, grâce à une réforme du système fiscal et du commerce extérieur du pays;
- c) en élaborant des programmes spéciaux de développement ayant pour but d'augmenter la production nationale et de créer de nouveaux emplois;
- d) en reconnaissant et garantissant le droit au logement, à l'alimentation, à l'éducation et à la santé pour l'ensemble des habitants du pays;
- e) en garantissant la propriété privée dans sa fonction sociale.

4- Rectifier les relations extérieures du pays

- a) en rétablissant le plus rapidement possible les relations avec le pays frère de Honduras (3);
- b) en renforçant les liens avec le pays frère de Nicaragua et avec son gouvernement;
- c) en ressermant les liens qui nous unissent aux peuples et aux gouvernements des républiques soeurs de Guatemala, Costa-Rica et Panama;
- d) en établissant des relations cordiales avec tous les pays du monde qui sont disposés à soutenir les luttes de notre peuple et à respecter notre souveraineté;
- e) en garantissant le respect des engagements internationaux contractés.

Pour parvenir à la réalisation de ces objectifs, réclamés avec juste raison par le peuple salvadorien, la Junte révolutionnaire de gouvernement constituera un cabinet formé d'éléments honnêtes, capables et représentatifs des divers secteurs sociaux, au service duquel ses membres mettront tout leur patriotisme dans l'exercice de fonctions aussi nobles.

En cette heure de véritable urgence nationale, un appel spécial est lancé aux secteurs populaires et aux secteurs sociaux les plus en vue pour qu'ils permettent l'ouverture d'une nouvelle époque pour El Salvador, sous le signe de la paix et du respect réel des droits de l'homme pour tous les citoyens.

Fait dans la ville de San Salvador,
le 15 octobre 1979

(3) Relations interrompues depuis la guerre de 1969 (NdT).

(Traduction DIAL - En cas de reproduction, nous vous serions obligés d'indiquer la source DIAL)

Abonnement: France 170 F - Etranger 200 F par voie normale
(par avion, tarif sur demande selon pays)
Directeur de publication: Charles ANTOINE - Imprimerie CCFD
Commission paritaire de presse: 56249 - ISSN: 0399-6441